

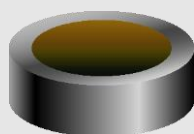
Rapport annuel



Prix & Qualité

service de l'assainissement non collectif

DU SERVICE PUBLIC



Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'assainissement non collectif pour l'exercice 2016
présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales.

EXERCICE
2018

Sommaire

- **CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC..... 3**
 - ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE 3
 - ESTIMATION DU NOMBRE D'INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF ET DE LA POPULATION DESSERVIE 3
 - PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE 3
 - CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE 3
 - INDICE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ASSAINISSEMENT NO COLLECTIF 4
 - ACTIVITES DU SERVICE 4
- **TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC 6**
 - FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR 6
 - TARIF REGIE 2018..... 7
 - TARIF – PRESTATION CHERVES RICHEMONT **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**
 - TARIF – PRESTATION BOUTIERS SAINT TROJAN.... **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**
 - RECETTES D'EXPLOITATION 8
 - DEPENSES PARTICULIERES DE LA COLLECTIVITE 8
- **INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE 9**
 - TAUX DE CONFORMITE DES DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF 9
- **FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE 10**
 - TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE..... 10
 - ETAT DE LA DETTE 10
 - AMORTISSEMENTS REALISES 10
 - ANNEXE : ACTIVITES DU SERVICE 11
 - ANNEXE : DONNEES PANANC 12

■ Caractérisation technique du service public de l'assainissement non collectif

■ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

La GRAND COGNAC regroupe les communes de AMBLEVILLE, ANGEAC-CHAMPAGNE, ANGEAC-CHARENTE, ARS, BASSAC, BELLEVIGNE- Eraville, Malaville, Nonaville, Touzac, Viville, BIRAC, BONNEUIL, BOURG-CHARENTE, BOUTEVILLE, BOUTIERS ST TROJAN, BREVILLE, CHAMPMILLON, CHASSORS, CHATEAUBERNARD, CHATEAUNEUF SUR CHARENTE, CHERVES-RICHEMONT, COGNAC, CRITEUIL LA MAGDELEINE, , FLEURAC, FOUSSIGNAC, GENSAC LA PALLUE, GENTE, GIMEUX, GONDEVILLE, GRAVES-SAINT-AMANT, HIRSAC, HOULETTE, JARNAC, JAVREZAC, JUILLAC-LE-COQ, JULIENNE, LIGNIERES-SONNEVILLE, LOUZAC-SAINT-ANDRE, MAINXE, MERIGNAC, MERPINS, MESNAC, METAIRIES (LES), MOSNAC, MOULIDARS, NERCILLAC, REPARSAC, SAINT BRICE, SAINT FORT SUR LE NE, SAINT LAURENT DE COGNAC, SAINT MEME LES CARRIERES, SAINT PREUIL, SAINT SIMEUX, SAINT SIMON, SAINT SULPICE DE COGNAC, SAINTE SEVERE, SALLES D'ANGLES, SEGONZAC, SIGOGNE, , TRIAC-LAUTRAIT, VERRIERES, VIBRAC.

La compétence assainissement non collectif de la communauté d'agglomération du Grand Cognac est découpée en 3 secteurs :

- Les communes de GRAND COGNAC sauf Boutiers Saint Trojan et Cherves Richemont.
- Boutiers Saint Trojan, Cherves Richemont.

■ ESTIMATION DU NOMBRE D'INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF ET DE LA POPULATION DESSERVIE

Total de 10 660 installations environ.

■ PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE

Le service assure le contrôle des installations d'assainissement non collectif imposé par l'article L2224-8 du CGCT.

■ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Le service est exploité en régie pour les services de : GRAND COGNAC, en régie avec une prestation de services pour Cherves Richemont, Boutiers Saint Trojan.

■ INDICE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ASSAINISSEMENT NO COLLECTIF

Sur l'ensemble du territoire

		nombre de points	points obtenus
A. – Éléments obligatoires pour l'évaluation de la mise en œuvre du service public d'assainissement non collectif			
➔	+ 20 : délimitation des zones d'assainissement non collectif par une délibération ;	20	20
➔	+ 20 : application d'un règlement du service public d'assainissement non collectif approuvé par une délibération ;	20	20
➔	+ 30 : mise en œuvre de la vérification de conception et d'exécution des installations réalisées ou réhabilitées depuis moins de huit ans ;	30	30
➔	+ 30 : mise en œuvre du diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien des autres installations ;	30	30
B. – Éléments facultatifs du service public d'assainissement non collectif : points comptabilisés seulement si tous les éléments obligatoires sont en place			
	+ 10 : existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire l'entretien des installations ;	10	
	+ 20 : existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire les travaux de réalisation et de réhabilitation des installations ;	20	
	+ 10 : existence d'un service capable d'assurer le traitement des matières de vidange.	10	
	TOTAL	140	100

■ ACTIVITES DU SERVICE

Activités du secteur de Grand Cognac hors prestation de service

Prestation	2017	2018	Variation
Contrôle de conception installation nouvelle	34	138	+305,88%
Contrôle de bonne exécution installation nouvelle	21	55	+161,90 %
Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien	0	125	
Contrôle à la demande du propriétaire (vente)	106	187	+76,42 %
Avis sur certificat d'urbanisme	21	64	+204,76 %

Activités du service de Cherves Richemont

Prestation	2017	2018	Variation
Contrôle de conception installation nouvelle	10	7	-30 %
Contrôle de bonne exécution installation nouvelle	2	5	+150 %
Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien	0	0	
Contrôle à la demande du propriétaire (vente)	13	10	-23,08 %
Avis sur certificat d'urbanisme	0	5	

Activités du service de Boutiers Saint Trojan

Prestation	2017	2018	Variation
Contrôle de conception installation nouvelle	4	7	+75 %
Contrôle de bonne exécution installation nouvelle	1	4	+300 %
Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien	0	0	
Contrôle à la demande du propriétaire (vente)	7	6	-14,29 %
Avis sur certificat d'urbanisme	0	4	

Synthèse des activités des services

Prestation	2017	2018	Variation
Contrôle de conception installation nouvelle	48	152	+216,67%
Contrôle de bonne exécution installation nouvelle	24	64	166,67%
Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien	0	125	
Contrôle à la demande du propriétaire (vente)	126	203	61,11%
Avis sur certificat d'urbanisme	21	73	247,62%

■ Tarification et recettes du service public de l'assainissement non collectif

■ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité.
 Les délibérations qui ont fixé les tarifs en vigueur sont les suivantes :

Service	Date de la délibération	Objet
Siaepa de SALLES d'ANGLES	26/03/2015	Tarifs du SPANC
SMER de Segonzac	12/11/2012	Augmentation de la redevance d'assainissement non collectif pour le diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien
SIEAAC	17/12/2014	Convention portant le marché de prestation pour le contrôle de l'assainissement non collectif pour 2015 et 2016
Louzac Saint André	16/07/2014	Mise en place d'un SPANC - tarif 2013 - Règlement de service - Signature d'une convention de mutualisation de service avec le SIAEPA de Salles d'Angles
Cherves Richemont	26/04/2013	Convention portant le marché de prestation pour le contrôle de l'assainissement non collectif pour 2013 à 2017
CDC de Jarnac	13/02/2015	Convention portant le marché de prestation pour le contrôle de l'assainissement non collectif pour 2015 à 2018
Mesnac	27/09/2013	Convention portant le marché de prestation pour le contrôle de l'assainissement non collectif pour 2013 à 2017
Saint Laurent de Cognac	13/04/2015	Convention d'assistance technique pour le contrôle des installations d'assainissement non collectif
GRAND COGNAC	01/03/2018	Tarifs du SPANC

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service est assujéti à la TVA sur tout le territoire de Grand Cognac à compter du 1^{er} janvier 2018.

GRAND COGNAC

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

2018

tarif domestique

■ TARIF REGIE 2018

	Désignation	1 ^{er} jan 2018	1 ^{er} jan 2019
Part de la collectivité Prestations HT	Contrôle de conception installation nouvelle	150,00	150,00
	Contrôle de bonne exécution installation nouvelle	0,00	0,00
	Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien	25 € par an pour les installations ne présentant pas de non-conformité ou non conforme sans danger ou ne présentant que des défauts d'entretien ou d'usure et les installations neuves 40 € par an pour les installations non conforme avec danger ou les filières agréées	25 € par an pour les installations ne présentant pas de non-conformité ou non conforme sans danger ou ne présentant que des défauts d'entretien ou d'usure et les installations neuves 40 € par an pour les installations non conforme avec danger ou les filières agréées
	Contrôle lors d'une transaction immobilière	150,00	150,00
Redevances et taxes	TVA	10,0 %	10,0 %

■ **RECETTES D'EXPLOITATION**

	2017	2018	Variation
Total recettes liées à la facturation des abonnés	59 292,00 €	142 411,11 €	+140,19%
dont			
Contrôle de conception installation nouvelle	3 537,00 €	40 904,51 €	+1056%
Contrôle de bonne exécution installation nouvelle			
Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien	55 755,00 €	101 506,60 €	+82,06%
Autres recettes			
Subvention agence de l'eau	0,00 €	11 807,00 €	
TOTAL	59 292,00 €	154 218,11 €	

■ **DEPENSES PARTICULIERES DE LA COLLECTIVITE**

	2017	2018
Rémunération du personnel	31 836,69 €	101 324 €
Frais généraux	26 394,02 €	53 950 €
Charges exceptionnelles	4 830,64 €	
Facturation déléguée		3 593,68 €
Contrôles délégués		6 685,98 €

■ Indicateurs de performance du service de l'assainissement non collectif

■ TAUX DE CONFORMITE DES DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Il est défini par l'arrêté du 2 décembre 2013 modifiant l'arrêté du 2 mai 2007 comme le rapport, exprimé en pourcentage, entre, d'une part, le nombre d'installations déclarées conformes auquel est ajouté le nombre d'installations ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement et, d'autre part, le nombre total d'installations contrôlées depuis la création du service.

- *Taux global de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif*

	2017	2018	Variation
nombre d'installations neuves ou réhabilitées déclarées conformes	417	982	
nombre d'installations considérées, dans le cadre du contrôle du fonctionnement et de l'entretien, comme ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement	3030	5751	
nombre d'installations déclarées conformes auquel est ajouté le nombre d'installations ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement	3447	6733	+95,33%
nombre total d'installations contrôlés depuis la mise en place du service	3966	8170	+106%
Taux de conformité [%]	86,91%	82,41%	

L'augmentation est due à l'intégration des données de l'ancien secteur SMAEPA de Châteauneuf.

■ Financement des investissements du service de l'assainissement non collectif

■ TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE

Objet des travaux	Montant de travaux	Subventions accordées	Contributions des collectivités adhérentes
Logiciel	1 627,15 €		

■ ETAT DE LA DETTE

Pas de dette.

■ AMORTISSEMENTS REALISES

	2018
Montant de la dotation aux amortissements	5 506,53 €

■ ANNEXE : ACTIVITES DU SERVICE

Commune	Nbre installations	DP	PA	CU	RH	PC	CC	Ventes	Diag
Ambleville	98			1	1	1		5	
Angeac-Champagne	231	2		4	7	3	4	1	
Angeac-Charente	156			1	3	1	2	10	
Ars	24				1		1	1	
Bassac	272			4	0			3	125
Bellevigne (Eraville, Malaville, Nonaville, Touzac, Viville	698			6	5	3	2	13	
Birac	143							2	
Bonneuil	140				2		2	2	
Bourg-Charente	233	1	1	3	2	1	2	2	
Bouteville	168			1	1		1	4	
Boutiers-St-Trojan	256			4	6	1	4	6	
Bréville	164				4		2		
Champmillon	210			2	1	1	2	3	
Chassors	72				1		1	1	
Chateaubernard	173								
Châteauneuf-sur-Charente	634			7	7	3	1	19	
Cherves-Richemont	526			5	7		5	10	
Cognac									
Criteuil-la-Magdeleine	204			1	3	1	1		
Fleurac	124				1			4	
Foussignac	33								
Gensac-la-Pallue	92				1		1	4	
Genté	25			1	0			1	
Gimeux	26				1				
Gondeville	207				1	1		6	
Graves-St-Amant	163				1	1	1	4	
Hiersac	83			1	0	1		1	
Houlette	182				1	1	1	8	
Jarnac	18								
Javrezac	79				0				
Juillac-le-Coq	314	1		3	9		4	12	
Julienne	95			1	2			3	
Lignières-Sonneville	154				0			3	
Louzac-St-André	271			1	3	2	1	5	
Mainxe	284							9	
Mérignac	290				1	1		2	
Merpins					1				
Mesnac	49				0				
Métairies (les)	3								
Mosnac	202		1	2	2	3		4	
Mouldars	341	2		7	3	2	2	4	
Nercillac	279	1		1	3	3	2	7	
Réparsac	284			3	2		1	5	
Saint-Brice									
St-Fort-sur-le-Né	70				1	1			
Saint laurent de Cognac	83							3	
St meme les carrieres	208							9	
St-Preuil	124				1	2		2	
St-Simeux	273			1	2			7	
St Simon	40				1	1	1		
St-Sulpice-de-Cognac	572				5	2	4	3	
Ste-Sévère	239			3	0				
Salles-d'Angles	267			1	6	2	6	1	
Segonzac	440			5	8	1	5	9	
Sigogne	82			2	1	2		2	
Triac-Lautrait	19							1	
Verrières	183			1	2		2	1	
Vibrac	59			1	0	1	3	1	
Total	10659	7	2	73	110	42	64	203	125

■ ANNEXE : DONNEES PANANC

Thématique	Sous-thématique	Typ	Cod	Libellé	Valeur
Contexte et organisation	Moyens du service	DC	DC 304	Nombre d'ETPt salariés du SPANC	4
		VP	VP 305	Existence d'un outil informatique de gestion des données relatives aux installations (O/N)	oui
	Nombre et taille des installations ANC	DC	DC 306	Nombre d'installations domestiques et assimilées, contrôlées ou non encore contrôlées, situées sur le territoire du SPANC	10660
		DC	DC 307	Nombre d'installations contrôlées de taille < ou = à 20 EH, domestiques et assimilées	4089
Parc des installations	Type d'usagers des installations ANC	DC	DC 308	Nombre d'installations contrôlées de taille > à 20 EH, domestiques et assimilées	2
		DC	DC 309	Nombre d'installations contrôlées desservant un logement unique ou une entreprise rejetant des eaux usées domestiques ou assimilées	
	Filières de traitement	DC	DC 310	Nombre d'installations contrôlées desservant plusieurs logements	
		DC	DC 311	Nombre d'installations complètes contrôlées avec traitement par tranchée ou lit d'épandage dans le sol en place	
		DC	DC 312	Nombre d'installations complètes contrôlées avec traitement par sol reconstitué	
		DC	DC 313	Nombre d'installations agrées contrôlées	
		DC	DC 314	Nombre d'installations recensées relevant de filières non réglementaires (dont installations non complètes)	
		DC	DC 315	Nombre d'immeubles équipés en toilettes sèches	
		DC	DC 316	Nombre d'installations d'ANC contrôlées avec évacuation par infiltration dans le sol	
		DC	DC 317	Nombre d'installations contrôlées avec évacuation par rejet vers le milieu hydraulique superficiel	
Mode d'évacuation des eaux	DC	DC 318	Nombre d'installations contrôlées avec évacuation par puits d'infiltration		
	DC	DC 319	Nombre d'installations contrôlées avec autre type d'évacuation		
Conformité des installations	Non conformités	DC	DC 320	Nombre d'immeubles contrôlés avec absence d'installation	
		DC	DC 321	Nombre d'installations présentant un danger pour la santé des personnes ou un risque pour l'environnement au sens de l'arrêté contrôle	
	Tarif	DC	DC 322	Nombre d'installations neuves ou réhabilitées, contrôlées non conformes au titre du contrôle de bon exécution depuis la création du service	165
		DC	DC 325	Tarif TTC de l'examen préalable de la conception	0
Données financières	Budget - recettes	DC	DC 326	Tarif TTC de vérification de l'exécution des travaux	0
		DC	DC 327	Montant des recettes provenant de l'entretien et du traitement des matières de vidange	11807 + 40904
	Activité du service	DC	DC 328	Montant des recettes autres que celles issues des redevances usagers	non
		DC	DC 329	Abonnement par le budget général (O/N)	oui
Activité - niveau du service	Niveau et exigence du service	DC	DC 330	Assujettissement à la TVA (O/N)	62
		DC	DC 333	Nombre d'installations ayant fait l'objet d'une vérification de l'exécution des travaux dans l'année N	57
		DC	DC 331	Nombre d'installations réhabilitées dans l'année N	5
		DC	DC 341	Nombre d'opérations neuves dans l'année N	0
		DC	VP 342	Nombre d'installations réhabilitées dans l'année N, par opérations groupées	57
		DC	DC 343	Nombre d'installations réhabilitées dans l'année N, par initiative individuelle	57
		DC	DC 332	Nombre d'installations ayant fait l'objet d'un examen préalable de la conception dans l'année N	0
		VP	VP 334	Nombre d'installations ayant fait l'objet d'une vérification du fonctionnement et de l'entretien dans l'année N	0
		VP	VP 303	Nombre d'installations entretenues et/ou faisant l'objet du traitement des matières de vidange par la collectivité dans l'année N	oui
		VP	VP 301	Obligation de réaliser une étude de conception d'un dispositif d'ANC (O/N)	1, 4 ou 10 ans
	Niveau et exigence du service	VP	VP 323	Fréquence du contrôle périodique	oui
		VP	VP 324	Modulation de la fréquence du contrôle périodique (O/N)	oui
		VP	VP 335	Existence d'une permanence téléphonique (O/N)	oui
		VP	VP 336	Existence d'une permanence physique (O/N)	oui
Niveau et exigence du service	Niveau et exigence du service	VP	VP 337	Diffusion de supports d'information et de sensibilisation aux usagers (O/N)	oui
		VP	VP 338	Existence d'un délai maximal d'intervention pour le contrôle de l'installation (O/N)	oui
		VP	VP 339	Existence d'un délai maximal pour la remise des rapports de contrôle (O/N)	oui
		VP	VP 340	Visite systématique sur site dans le cadre de l'examen préalable de la conception (O/N)	oui
VP	VP 302	Suivi de l'entretien hors visite sur site (O/N)	non		